

Service des Concours – Banque PT Tél: 01.44.06.93.36 / Fax: 01.44.06.93.39 www.banquept.fr

> Ce cahier des charges a pour but de préciser quelques grandes orientations. Seul le règlement officiel du concours fait foi pour la définition de l'épreuve.

## Cahier des charges de l'épreuve orale Mathématiques I

## Objectif

L'objectif de cette épreuve, d'une durée de 30 minutes, préparation incluse, est d'évaluer : les connaissances, le savoir-faire technique, la capacité à modéliser, l'imagination et l'adaptabilité dans une situation un peu nouvelle des candidats (sans exclusivité).

Les éléments pris en compte pour l'évaluation sont les suivants (liste non exhaustive).

- La compréhension du problème posé.
- Les initiatives prises (cerner les difficultés, les nommer, donner des directions pour les surmonter).
- La précision du langage et la connaissance précise du cours, la capacité d'envisager différentes méthodes et de réfléchir à leurs utilisations.
- La justification précise de ce qui est fait.
- L'organisation et la présentation du tableau, la qualité de l'expression orale.

## Organisation

Un juste équilibre existe, dans l'équipe d'examinateurs, entre des enseignants d'écoles, d'universités et de CPGE (les enseignants de CPGE faisant partie des équipes ne peuvent pas enseigner dans la filière PTSI/PT).

## Contenu de l'épreuve

On demande au candidat de :

- résoudre un ou plusieurs exercices,
- répondre à des questions de cours.

Cette épreuve est sans calculatrice.

Au programme des classes de PTSI-PT se rajoutent les notions rencontrées par les candidats lors de leur scolarité antérieure, ainsi que celles figurant dans l'appendice 2 « Outils mathématiques » du programme de Physique-Chimie des classes PTSI, et dans le document « Rapprochements didactiques entre trois disciplines scientifiques dans la continuité [ bac-3 ; bac+3 ] » (Eduscol), étant entendu que les notions ne figurant pas dans les programmes de mathématiques seront définies en cas d'utilisation.